

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 25

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Bicheler, Eléonore
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De même, quand, par suite d'un doublon (répétition de mots), un compositeur est obligé de remanier un long alinéa, on dit qu'il va en *Germanie*, parce qu'il s'écrie de mauvaise humeur : « Allons ! bon ! il faut que je remanie. »

Payer son article, payer sa bienvenue en entrant dans un atelier.

Cadratins. — Les cadratins sont les petits cubes du même métal que les caractères d'imprimerie, mais moins hauts que ceux-ci. Ils servent à renfoncer les lignes pour marquer les alinéas. Les typographes appellent aussi *cadratins* les chapeaux de haute forme.

Faces (avoir des). Avoir de l'argent.

Les gosses, les apprentis compositeurs.

Gourgousser, se lamenter à propos de tout.

Hanneton, manie, dada.

Avoir une sauterelle dans la guitare, avoir le cerveau un peu détraqué.

Italique, penché, tortu. *Il a les jambes italiennes*, il est bancal.

J'y fais ou je marche, j'y consens, j'aprouve.

Manger un lapin, aller à l'enterrement d'un camarade.

Un loup, une dette, et aussi un créancier.

Louvelier, celui qui fait des dettes.

Mastic, discours confus et embrouillé.

Mèche, emploi, place. *Avoir une bonne mèche*, c'est avoir une bonne position. *Demander mèche* : offrir ses services dans une imprimerie.

Musique, grande quantité de corrections en marge d'une épreuve, de telle sorte que cette dernière a quelque analogie avec le brouillon d'une œuvre musicale.

Mie de pain, chose de mince valeur. Compositeur mie de pain : ouvrier peu habile.

Ours, bavardage ennuyeux. *Poser un ours*, ennuyer par son bavardage. Une *barbe* à son débat se manifeste souvent par un *ours*.

Etre page blanche, être innocent de quelque faute.

Pallas, discours amphigourique ou tout simplement discours.

Pallasser, faire des phrases. *Pallassur*, celui qui a l'habitude de faire des phrases.

Mettre en pâle, laisser choir sa composition ou sa distribution, faire une Julienne de caractères.

Etre mis en pâle, recevoir quelque horion dans une rixe.

Retiration, verso de la feuille à imprimer, quand on tire en blanc. *Etre en retiration*, avoir atteint la cinquantaine.

Saint-Jean, ensemble des outils d'un compositeur.

Prendre son Saint-Jean, quitter l'atelier.

Sarrasin, ouvrier qui ne fait pas partie de la société typographique. Cette expression vient sans doute de ce que les Sarrasins sont des infidèles.

Il pleut ! Exclamation par laquelle un compositeur avertit les camarades de l'irruption intempestive, dans la *boîte*, du patron ou d'un étranger. Dans beaucoup d'imprimeries, *il pleut !* est remplacé par *Vingt-deux*. — *Vla Vingt-deux !* = voilà le patron. Dans d'autres métiers, on appelle le patron : *le singe*.

Sorte, quantité quelconque d'une même espèce de lettres. Au figuré, conte, plaisanterie, balivernes, farce. *Faire une sorte*, faire une bonne farce.

H ! exclamation ironique qui est employée dans une foule de circonstances. Un poivrot vient-il promener sa *barbe* à l'atelier, *H !* s'écrient ses confrères. Quelqu'un raconte-t-il une *sorte* un peu trop forte, son récit est accueilli par un *H !* aspiré et fortement accentué.

Ces mots que nous avons empruntés à l'ouvrage de M. Eugène Boutmy*, montrent bien, nous semble-t-il, l'originalité d'esprit des typographes et méritaient d'être reproduits dans

le *Conteur*. Nous aurions pu en allonger la liste; mais *quand l'est prao, l'est bon*. Et puis, en poursuivant notre *pallas*, nous risquions, qui sait ? une *attrapance* avec quelque *cherrotin* qui nous eût reproché avec raison de *n'être pas à la coule*.

V. F.

Chantons notre aimable patrie !

Dans un petit article paru dans le *Conteur* du 19 février 1898, j'ai bien involontairement, je vous l'assure, induit en erreur vos lecteurs au sujet de la date de composition de la chanson du doyen Curtat. Aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Charles Burnier, je suis en mesure de rectifier cette inexactitude.

Ainsi que nous l'attestent, d'une part le journal intime du pasteur Chavannes-Bugnion, de l'autre les deux journaux le *Journal suisse* et la *Gazette de Lausanne* dans leurs numéros du 24 avril 1810, c'est bien cette année-là que la chanson de Louis Curtat a vu le jour. Elle fut chantée alors au banquet officiel de la fête nationale, le 23 avril, dans la « Maison cantonale. »

Voici ce que nous lisons, en effet, dans le *Journal suisse* du 24 avril 1810 :

« *Lausanne, 24 avril.* La fête cantonale qui devait avoir lieu le 14 avril et qui avait été renvoyée à cause des fêtes de Pâques, a été célébrée ici hier avec la solennité ordinaire. M. le pasteur Secretan fils a prononcé un sermon analogue à la circonstance.

» Nos abonnés liront sans doute avec intérêt les couplets suivants qui ont été chantés hier au banquet où les autorités étaient réunies dans la Maison cantonale. »

Suit, sous le titre de *Romance vaudoise*, le texte complet de la chanson en question.

De son côté, la *Gazette de Lausanne*, qui consacrait alors souvent si peu de place aux nouvelles locales, a dans son numéro du même jour les lignes que voici :

« Il a été heureux pour nous que les solennités des communions de Pâques aient fait renvoyer au 23 la fête du 14 avril, que ce jour-là eût été fort triste (vu qu'il neigea tout l'avant-midi, au lieu que la journée de hier a été magnifique, et le thermomètre marquait 14 ½ degrés de chaleur). Aussi la fête qui s'est célébrée à la manière accoutumée a-t-elle été très brillante et des plus gaies. Il s'est donné plusieurs banquets et des bals. Le soir, un redoublement de bise a un peu nui à l'illumination. »

Puis vient la chanson du pasteur Curtat introduite ainsi :

Couplets chantés au dîner du gouvernement, le jour de la fête cantonale.

CHANT DU VAUDOIS.

Air : Ah ! que j'ai douce souvenance...

La *Gazette* n'a pas, comme le *Journal suisse*, reproduit le couplet si naïf où « l'agneau qui suit dans le hameau sa mère dit en bêlant : canton de Vaud, si beau ». En revanche, les deux périodiques, comme le journal de M. Chavannes-Bugnion, reproduisent tous la strophe :

Oh ! quelle douce jouissance
De célébrer l'indépendance
Qui vient lui donner de nouveau
Naissance
Et le nommer *canton de Vaud*
Si beau !

Ce couplet est donc, aussi bien que le reste de la chanson, de quatre ans plus ancien que nous ne le supposions, mais rien n'empêche d'ajouter foi néanmoins à l'anecdote rapportée en 1898 et que nous tenions de feu le professeur Herminjard.

Chanté au banquet de l'Arc en 1814 devant Capo d'Istria, ces couplets auront pris un sens tout nouveau pour les assistants tout vibrants

à la pensée que la cause de l'existence même du canton de Vaud semblait gagnée.

Pendant que nous en sommes à fixer les dates de nos chants patriotiques, notons celle d'une autre chanson vaudoise, qui aura, comme celle du pasteur Curtat, un renouveau d'actualité aux fêtes de l'an prochain. Nous venons de trouver en effet dans un vieux recueil manuscrit de poésies la copie de la chanson de Marindin *Por la fila d'au qualordze*; elle y est datée du 14 avril 1812. G. A. B.

Doù tot fins dégustateurs.

On traôvè dâi martzân dè vins àò bin dâi vegrnolans que vo diont, ein agotain on verro, se lè daò Lacoûta, daò Lavaud et memamein de quien partzet ie sò. On ne pourrai pas lâo férè avalâ de la piquetta po daò Dézaley àò bin daò Gollion pô daò Lacoûta.

Dein lo vilhio teimps, l'éton dza tot mâlins. M'n oncliò m'ein a racontâ iena que lo prâovè bô et bin. Son biau-frâr Cotsard, que démorâvè su lè monts dè Lavaux sè gardâvè adé on petit bossalon décôuta po régâlâ le z'amis, et ne quelienâvè jamais qu'è déveron lo transvasadzo.

Adon, ein treintè-quatrò, que lo vin fe d'estra dè qualité, l'avai reimplià on'égreface que teniai bô et bin millè pots.

Àô mâi dè févrâi l'avai rencontrâ se n'ami Bron d'âd Dézaley que l'ai avai de que lo novi etâi quâsi la pe finna gotta dâo siècle et que ne l'ai avai què cè dé la comète, don dè l'an onzè, que poésé rivalisâ. Assebin Cotsard, que bouriâvè d'envia dè comiaîtr le gout dè sa réserva, sè désé : « Lè pardîlo momoint dè véré cein qu'ein est, quand cein ne sarai què po dégordzi lo guelion. » Et ma fâi lo leindeman, dza devant midzo, ne manqua pas dè tatâ lo bossè. Àô premi verro fe 'na grimace daò diâblio. Lo vin avai on goût dè la metzance. Mâ Cotsard peinsa : « L'è lo guelion que sè dégordzè. »

— Tot parâi ce bougро dè gout sè retrouvâvè adé on pou ein aprè ; tantia que lo pourro gaillard, tot ein cousin, fe signo à son vesin Daniet dè veni gotta. A la premira golâie, Daniet fe assebin 'na grimace.

— T'einlêvine se n'a pas on gout ! que dese.

— Et quien gout l'âi traôvè-tou ?

— Hum ! hum ! N'est pas dâo nêsi... N'est pas dè la pierra à fû...

Et à troisième verro, ie désé :

— Lè bô et bin lo gout dè fer !

— Vouâi ! que dit Cotsard, lè lo gout dè coè !

— Tè dò que lè lo gout dè fer !

— Et mè tè dò que l'est lo gout dè coè.

Et lè dou lurons se miront à sè disputâ què dè vaudais ein sè trétein dè bourisco et d'âno, quaqué à transvasadzo.

Et sadé-vo cein qu'on traôvâ ào fond dâo bossé dein la lia ? Onna poucheinte clliâ io on avai attatzi on gros bocon de coè !

L'avion ti lè dou reson et po dâi tot fins !

L. D.

Monsieur le rédacteur,

J'habite le district de Lausanne et je m'appelle Méder; c'est assez vous dire à quelle tribu j'appartiens. Or depuis un nombre de semaines si grand que je n'arrive plus à les compter, on me tient à la chaîne, sans que je comprenne bien le pourquoi de ce traitement. Un de mes congénères s'est oublié, paraît-il, jusqu'à mordre, et, à la suite de ce méfait, tous ceux de sa race ont été punis. Trouvez-vous cela juste, monsieur le rédacteur ? Quand un des vôtres vole, met-on tous les habitants du quartier en prison ? Quand un des vôtres bat les tapis à sa fenêtre, fait-on payer l'amende à tous les locataires de la maison ? J'entends

* Dictionnaire de l'argot des typographes.

souvent des — comment appelez-vous ça — des aphorismes tels que : « Le chien est le meilleur ami de l'homme. — La fidélité du chien est sans égale. — La meilleure moitié de l'homme, c'est le chien.... » et je m'étonne qu'on fasse subir un traitement aussi barbare à des amis si fidèles ; c'est à en devenir enragé. Oui, c'est à devenir enragé d'être là du matin au soir et du soir au matin, attaché à une chaîne pas plus longue que quatre saucisses. Il vous faut des mesures de précaution, je le veux bien, quoiqu'on n'en prenne point pour nous protéger, nous ; alors, mettez-nous la muselière, tenez-nous en laisse, mais, par toutes les niches, ne nous attachez pas. Voyons, vous, monsieur le rédacteur, que diriez-vous si, pendant trois mois, vous ne pouviez quitter le seuil de votre maison ?

Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien dire un mot en notre faveur dans le *Conteur*, et en attendant le plaisir de vous lire, je vous tends affectueusement la patte.

Mé dor.

Pour copie conforme,
ÉLEONORE BICHELER.

Le Léman.

Un Veveysois, certain jour, sur la grève,
Se promenait avec deux Genevois :
« Pourquoi donc nommez-vous ce lac : *Lac de*
Disait notre Vaudois, [Genève] ? »
« Vous n'en avez que la pointe,
» Autant dire rien du tout ;
» Il est à nous, d'une solide étreinte,
» Nous le tenons par le gros bout ! »

E. C. THOU.

Au service de Bonaparte.

Voici de nouveau la pluie et le froid. C'est vraiment à croire que, cette année, l'hiver veut passer l'été avec nous.

Le printemps va fuir sans que nous ayons joui d'un jour bien complet qui nous rappelle cette saison poétique, le temps ensoleillé des amours et des fleurs.

C'est, sans doute, disait dernièrement un bon Vaudois, cette température glaciale inaccoutumée de nos frontières alpestres, qui a amené le refroidissement entre la Suisse et l'Italie.

Désirons que cette version soit la bonne et que la fonte des neiges vienne promptement dissiper le froid, ramener la chaleur naturelle qui doit exister entre les deux nations amies. Au surplus, nos passages alpestres sont rendus fort difficiles par les circonstances actuelles, ce qui contribuerait à refroidir les sentiments belliqueux et guerriers, s'ils venaient à s'échauffer.

Et cependant, c'était à peu près à cette époque de l'année, le 16 mai 1800, que le consul et général Bonaparte franchissait le col du St-Bernard pour surprendre l'armée d'Italie qui ne s'attendait pas à ce fait d'armes audacieux. A ce sujet, nous lisons, dans un document historique, que le général conclut un arrangement avec soixante-quatre montagnards, vaudois et valaisans, par lequel ceux-ci s'engageaient à prendre, à Bourg-St-Pierre, ses cinquante pièces d'artillerie et ses huit obusiers, démontés, et à les rendre, remontés, au col du St-Bernard, moyennant une somme de seize francs de Suisse, par homme. — Le tout fut rendu sur roues au sommet de l'emplacement indiqué, mais les paysans furent renvoyés sans être payés, avec la désinvolture guerrière de l'époque.

L. D.

Grobet et s'novrái.

Grobet, le charron, avái on n'ovrái qu'étai gaillà patet à l'ovradzo, mā habilo qu'on dia-bilio à la trábbilia. On dzo l'ái ein fe l'observa-chon et l'ái dit : « Coumein cein va-te que t'es tant ardeint à la trábbilia et qu'à l'ovradzo te n'avancé presque rein ?

— Ah ! noutron māitré, comptadé on pou : ie travaillo quatorjhàoré per dzo, et ein tot comp-teint, ne su pas pi on n'hàora à trábbilia po medzi : l'ai ia onna granta differeince. Essyévi dé mé férè médié quatorjhàoré dé temps et travailli feinnament on n'haora, vo repondro bin que vo ne mé farái pas lo mème reproquo !



Protestation indignée.

— Ce n'est pas à moi qu'on fera accroire que la race dégénérée.

F.

Ce n'est pas pour rien !

On ne peut pas se faire couronner tous les jours : ça coûte. Edouard VII a prescrit la coupe des costumes que devront porter au couronnement les hauts personnages de la cour. Les toilettes ont été fixées par le protocole, notamment celle des pairs et païresses. Il a été décidé qu'ils devraient revêtir un manteau d'hermine.

Cette injonction protocolaire qui s'adresse à 541 lords et à leurs femmes, en tout un millier de personnes environ, coûtera, rien que pour l'hermine, près d'un million de francs ! Le nombre de peaux qui seront employées dépassera 108,000 !

Quant à la dépense de toilette occasionnée par le couronnement — toujours pour les mêmes personnes — les statisticiens officiels de la cour l'ont évaluée à plus de huit millions de francs.

Ce n'est là qu'une partie des dépenses ; le reste est à l'aventure.

Et dire qu'il y a des gens qui manquent de pain !

Boutades.

Dans une fête de bienfaisance un garçonnet est en contemplation devant un fauteuil-bascule.

— Combien ça coûte pour se peser ? demande-t-il timidement.

— Dix centimes.

Après un moment de réflexion :

— Ecoutez, m'sieu, je n'ai que cinq centimes. Pesez-moi quand même, vous ne me direz que la moitié de mon poids.

Visite de l'inspecteur primaire.

— J'espère, monsieur le régent, que vous mettez vos élèves en garde contre les dangers de l'alcoolisme ?

— Oh ! certainement. Je les exhorte à ne pas se laisser aller à cette folie avant d'avoir atteint l'âge de raison.

Dans le monde :

Une jeune fille se penche à l'oreille d'une vieille dame.

— Quel est donc ce monsieur si distingué ? interroge-t-elle.

— Prenez garde, mon enfant, riposte la vieille dame. Il me paraît appartenir à la catégorie des jeunes hommes modernes, qui offrent très volontiers le bras... jamais la main !

-- Comment, s'écriait l'autre jour un de nos médecins, ce pauvre diable est mort après tous les soins que je lui ai donnés.. Je n'en reviens pas.

— Hélas ! fait un ami du défunt, vous le voyez, lui non plus n'en revient pas.

Quelqu'un disait l'autre jour du peintre N. : « Il est tellement paresseux, qu'il ne fait que des paysages d'hiver pour ne pas se donner la peine de mettre des feuilles aux arbres. »

Au temps des pavés pointus. — Lausanne fut un temps le paradis des disciples de Saint-Crépin. Les pierres pointues dont ses rues étaient pavées faisaient le désespoir de tous, et des belles dames, en particulier. C'est ce temps-là — l'un des plus glorieux de l'histoire de notre bonne ville — qu'évoque l'*Exposition du Vieux Lausanne*, installée à la Grenette. Voici la dernière semaine. Que les personnes qui ne l'ont pas encore visitée, se hâtent ; il en vaut la peine.

Le bon goût a présidé à l'aménagement de cette exposition, dont l'ordonnance est également très judicieuse. C'est une véritable résurrection du Lausanne d'autrefois. Tout ce qui peut faire regretter le passé et apprécier le présent est réuni là. Bien mieux encore que les exhibitions modernes, à grand orchestre, auxquelles nous sommes habitués, l'exposition de la Grenette nous permet de juger de l'importance du chemin parcouru. De plus, elle a cet avantage précieux de nous faire voir, par les comparaisons qu'elle suggère, ce que nous avons gagné ou perdu à toutes les choses nouvelles, nées à l'enseigne du progrès. Les gains l'emportent, sans doute, et de beaucoup, mais on est surpris, cependant, de voir combien nous avons perdu à l'abandon irréfléchi ou systématique de soi-disant « vieilleries », que nous traitons aujourd'hui avec dédain.

Il ne s'y faut point tromper : changer, pour changer, ce n'est pas le progrès.

Nous le répétons, l'*Exposition de la Grenette* est à voir. Un catalogue complet, d'une exécution typographique bien dans la note (Pache-Varidel, imp.) est le guide indispensable du visiteur. A feuilleter seulement ce catalogue, on se rend compte, en quelques instants, de l'importance de l'*Exposition du Vieux-Lausanne* et du dévouement éclairé de ses organisateurs. Cette exposition vaudra certainement à l'*Association du Vieux-Lausanne*, sous le patronage de laquelle elle est placée, un certain nombre de nouveaux adhérents. Tant mieux !

L'heureux facteur.

Cent soixante-quinze mille francs par an, voilà un traitement dont se contenteraient bien des ministres de notre vieille Europe. C'est cependant — dit-on ? — le salaire d'un simple agent de l'administration des postes aux Etats-Unis !

Oui, il existe, de l'autre côté de l'Atlantique, un facteur dont les émoluments, y compris les frais de déplacement, s'élèvent à 35,000 dollars.

Ce facteur est chargé du transport des lettres entre Eagle-City et Valdery, deux villes perdues tout là-bas, au fin fond de l'Alaska, sous le cercle polaire arctique. La distance qui les sépare est de 663 kilomètres, que le « postman » en question doit parcourir deux fois par mois, hiver comme été, à travers des chemins impraticables, avec une température moyenne de 28 degrés au-dessous de zéro.

Pour assurer son service, le nouveau facteur de l'Alaska a dû acheter, à ses frais, une cinquantaine de chiens lapons et plusieurs traîneaux, grâce auxquels il peut franchir, en six jours, la distance d'Eagle-City à Valdery, en transportant, chaque fois, un courrier de 140 à 165 kilos.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guittaud-Howard.